



UN GRAND MERCI



UN GRAND MERCI aux gardiennes et gardiens qui continuent à veiller sur les locataires fragiles, qui continuent à assurer le nettoyage des halls, des paliers, des locaux poubelles, des conteneurs durant cette période difficile. Aussi, ils désinfectent avec les moyens de bord, les rampes, les boutons poussoirs, les poignées... et sortent les poubelles toujours sans **masques, sans gants jetables, et sans spray désinfectant depuis plusieurs semaines**. Des tâches souvent ingrates mais si essentielles à la vie quotidienne qui doivent se poursuivre malgré les risques **et le manque d'anticipation de cette crise sanitaire majeure**.

UN GRAND MERCI aux salariés de la Régie qui se sont portés volontaires pour assurer les urgences : réparer les fuites, rétablir l'électricité...

UN GRAND MERCI aux personnels de Proximité, aux gérants, cgl et tous les personnels administratifs qui continuent à assurer leurs tâches grâce au télétravail.

UN GRAND MERCI aux personnels des entreprises de nettoyage qui viennent de loin pour nettoyer et désinfecter les immeubles de Paris Habitat.

UN GRAND MERCI aux personnels des entreprises qui assurent les urgences des ascenseurs, des chaufferies...

UN GRAND MERCI pour les éboueurs qui continuent à ramasser les poubelles.

Et UN TRES GRAND MERCI aux personnels soignants qui sauvent des vies au péril de leur santé.

➤ **Un salarié ayant contracté le Coronavirus, sera-t-il considéré en accident de travail ?**

Etant donné que l'employeur reste en toute circonstance responsable de la sécurité de ses salariés, notre syndicat estime qu'en cas de contamination il devrait être considéré en accident de travail...

Si Paris Habitat refuse alors que notre protection n'est pas assurée, il appartiendra à la Direction de démontrer le contraire, en tenant compte que tout n'a pas été mis en œuvre pour protéger les personnels de terrain.

A Paris Habitat seul le gel hydroalcoolique est arrivé et distribué avec retard, les autres équipements de protection, gants, combinaisons etc...commandés « depuis plusieurs semaines » n'ont toujours pas été livrés.

➤ **Cinq jours pour conditionner 500 litres de solution hydroalcoolique !!!**

CINQ LONGS JOURS pour conditionner 500 litres de solution hydroalcoolique dans des bouteilles de 1 litre rempli à peine de 500ml pour les gardiens qui assurent les poubelles ou le nettoyage.

La direction a-t-elle conscience de la situation dangereuse à laquelle sont confrontés les gardien-nes ? Ce travail aurait dû se faire en une journée par une équipe de bénévoles !!!

➤ **Prime de 1000€ annoncée par le Président MACRON.**

Nous avons posé la question concernant le versement de la prime défiscalisée aux personnels exposés au Coronavirus. Réponse de la direction : **Nous réfléchissons !!!**

INACCEPTABLE

La Direction décide de confisquer cinq jours de congés aux salariés.

Après les salariés qui ont posé leurs congés pendant la période de confinement, la direction s'appuyant sur les décisions gouvernementales remettant en cause le code du travail, élargit aux autres salariés à l'exception des gardiens (qui assurent le nettoyage ou OM), la pose obligatoire de cinq jours pendant la période de confinement, C'est totalement inadmissible !

Et pourtant, lors de la réunion CSE du 19 mars, la direction s'est engagée à ne pas imposer des jours de congé aux salariés qui n'ont pas posé de congés pendant la période de confinement : Ci-dessous texte du PV page 29.

« MONSIEUR DAUPHIN

Nous n'obligeons personne à prendre des congés, contrairement à d'autres entreprises, mais ceux qui ont posé leurs congés ne peuvent pas les annuler, avec les précisions que nous avons données. La nuance est importante. Cela peut arriver aussi.

MADAME GODARD

Les efforts doivent être fournis par tous. L'Établissement en consent beaucoup pour maintenir les salaires, continuer à faire télétravailler des collaborateurs qui sont en activité partielle dégradée et rémunérer les alternants, alors que certains ne travaillent plus pour l'Entreprise. Beaucoup de dispositifs sont mis en place. Nous n'imposons pas les congés, cela ne concerne que les congés posés. Nous demandons un effort global de tous les salariés de l'Entreprise qui ont posé leurs congés. Nous aurons sinon des soldes trop importants au moment où nous devons organiser une reprise. Nous essayons de prendre des mesures adaptées. Nous savons que la situation est difficile pour tous et indolore pour personne, au point de vue personnel et professionnel. Paris Habitat a la chance que la douleur soit amortie par les mesures que nous mettons en œuvre mais il est effectivement compliqué de se dire que la semaine de congés se passera chez soi, avec son conjoint et ses enfants. Vous ne travaillerez pas pendant cette période et vous pourrez mener d'autres activités, prendre un peu de distance avec le travail. Cette période de confinement sera compliquée pour beaucoup d'entre nous, y compris professionnellement. »

Pour justifier sa décision de confisquer cinq jours de congés aux salariés, la direction évoque l'équité. De qui se moque-t-on ? Dans quel monde vivent nos dirigeants ?

La direction n'a pas tenu compte de l'équité lors de la dernière augmentation NAO qui accroît les inégalités. Elle a été trop favorable aux hauts salaires et dure avec les bas salaires : Une augmentation de 1% calculée par pourcentage sur le salaire brut. Exemple, pour un salaire de 8 000€ l'augmentation est de 80€ par mois et ceux qui gagnent 2000€ ont eu 20€ par mois. Le SUPAP-FSU a demandé 30€ d'augmentation pour tous ce qui nous semblait plus équitable. Nous rappelons que notre syndicat n'a pas signé cet accord injuste.

Nous n'avons pas la même définition du mot EQUITE!!!

PRENEZ SOIN DE VOUS PENDANT CETTE PERIODE DIFFICILE

**Libres, Solidaires et Combatifs, c'est la devise du SUPAP-FSU.
Penser juste et parler vrai est notre manière d'être : c'est comme ça et cela le restera !!!**